



RAPPEL de RNCAN - Importation de produits consommateurs d'énergie réglementés

La Loi sur l'efficacité énergétique et le Règlement sur l'efficacité énergétique du Canada interdisent l'importation de certains produits consommateurs d'énergie (pour vente ou location) à moins que l'importateur ou le fournisseur ne se soumettent aux exigences qui y sont spécifiées.

PRODUITS RÉGLEMENTÉS*

APPAREILS DOMESTIQUES	LAMPES ET BALLASTS POUR LAMPES	CLIMATISEURS, GROUPES COMPRESSEUR CONDENSEUR ET REFROIDISSEURS	THERMOPOMPES	RÉFRIGÉRATION COMMERCIALE	
<ul style="list-style-type: none"> Ventilateurs de plafond Sécheuses Laveuses Laveuses-sécheuses Déshumidificateurs Lave-vaisselle Cuisinières électriques Congélateurs Cuisinières à gaz Fours à micro-ondes Appareils de réfrigération divers Réfrigérateurs et réfrigérateurs-congélateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Lampes fluorescents compactes Ballasts pour lampes fluorescentes Lampes de service général Lampes fluorescentes d'entretien général Ballasts pour lampes aux halogénures métalliques 	<ul style="list-style-type: none"> Refroidisseurs Climatiseurs de grande puissance Groupes compresseur-condenseur de grande puissance Climatiseurs portatifs Climatiseurs individuels Climatiseurs terminaux autonomes Climatiseurs centraux monobloc Climatiseurs verticaux monobloc Climatiseurs centraux bibloc 	<ul style="list-style-type: none"> Thermopompes géothermiques Thermopompes à circuit d'eau interne Thermopompes de grande puissance Thermopompes terminales autonomes Thermopompes monobloc Thermopompes verticales monobloc Thermopompes bibloc 	<ul style="list-style-type: none"> Réfrigérateurs, réfrigérateurs-congélateurs et congélateurs commerciaux Machines à glaçons Distributeurs automatiques réfrigérés Composants des congélateurs-chambres et des réfrigérateurs-chambres 	
	APPAREILS D'ÉCLAIRAGE		GÉNÉRATEURS D'AIR CHAUD, FOYERS, AÉROTHERMES ET VENTILATEURS-RÉCUPÉRATEURS	PRODUITS ÉLECTRONIQUES	MOTEURS
	<ul style="list-style-type: none"> Ensembles d'éclairage pour ventilateurs de plafond Enseignes de sortie Modules de signalisation piétonnière Torchères 		<ul style="list-style-type: none"> Générateurs d'air chaud à gaz Générateurs d'air chaud à mazout Générateurs d'air chaud électriques Foyers à gaz Aérotthermes à gaz Ventilateurs-récupérateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Chargeurs de batterie Produits audio compacts Télévisions Alimentations externes Produits vidéo 	<ul style="list-style-type: none"> Moteurs électriques Petits moteurs électriques
		CHAUFFE-EAU		ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL/ COMMERCIAL	CHAUDIÈRES
		<ul style="list-style-type: none"> Chauffe-eau électriques Chauffe-eau instantanés au gaz Chauffe-eau à réservoir alimentés au gaz Chauffe-eau à mazout 		<ul style="list-style-type: none"> Compresseurs d'air 	<ul style="list-style-type: none"> Chaudières électriques Chaudières à gaz Chaudières à mazout
POMPES			PULVÉRISATEURS DE PRÉINÇAGE COMMERCIAUX		TRANSFORMATEURS À SEC
<ul style="list-style-type: none"> Pompes à eau claire Pompes de piscine 					

*Consultez le site Web <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/reglement-efficacite-energetique/guide-reglement-lefficacite-energetique-canada> afin d'obtenir les renseignements les plus récents.

Exigences relatives à l'importation

Exigences relatives aux rapports d'importation de RNCAN : les cinq éléments de données**

- Nom du produit (p. ex. lave-vaisselle)
- Numéro de modèle du produit (pour un moteur, numéro de modèle ou son identificateur unique)
- Marque du produit (s'il y a lieu)
- Adresse du fournisseur
- But de l'importation

**Dans le cas des chargeurs de batteries, blocs d'alimentation externes, ballasts pour lampes fluorescentes, moteurs électriques et petits moteurs électriques incorporés à un autre produit au moment de leur importation, cette exigence ne s'applique pas.

Pour plus d'informations

Opérations de conformité : importation@nrcan-rncan.gc.ca

Règlement sur l'efficacité énergétique : <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/reglement-lefficacite-energetique>

Agence des services frontaliers du Canada : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/publications/dm-md/d19/d19-6-3-fra.html>